

DU PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL AUX IFRS

2 jours

LE TRAVAIL DE PRÉCONSOLIDATION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les récentes publications IASB, les dernières évolutions applicables dans l'Union Européenne, les amendements de normes et normes en cours de révision.

NORMALISATION COMPTABLE

- › La normalisation comptable européenne
- › Les normes comptables internationales
- › Le mécanisme européen d'adoption des normes IFRS

[Quiz sur les normes IFRS](#)

LA MÉTHODOLOGIE DE PASSAGE DU PCG AUX IFRS

- › Les principes
- › La méthodologie des retraitements

[Cas d'application de la méthodologie](#)

LES IMPÔTS DIFFÉRÉS

- › Impôt exigible et impôt différé
- › Notion de différence temporaire
- › Définition de la valeur comptable et fiscale
- › Différences temporaires imposables et déductibles
- › Prise en compte des actifs d'impôt différé
- › Comptabilisation de l'impôt exigible et différé
- › Compensation, charge d'impôt et preuve d'impôt
- › Comptabilisation dans le référentiel français PCG

[Exemples d'application](#)

PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES PCG/IFRS

- › Les immobilisations incorporelles (IAS 38)
 - › Les immobilisations corporelles (IAS 16, 36, 23 et 40)
- [Exemples d'application](#)
- › Les subventions (IAS 20)
 - › Les stocks (IAS 2)
 - › Les produits des activités ordinaires (IFRS 15)
 - › Les contrats de location (IAS 17 et IFRS 16)
 - › Les avantages du personnel (IAS 19)
 - › Les instruments financiers (IAS 32 et IFRS 9)
 - › Les effets de variation des cours de monnaies étrangères (IAS 21)
 - › Le paiement fondé sur les actions (IFRS 2)

[Exemples d'application](#)

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS EN IFRS

- › État de la situation financière : Bilan
- › Le compte de résultat
- › Le tableau de variation des capitaux propres
- › Le tableau de flux de trésorerie

[Cas de synthèse](#)

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les IFRS de façon opérationnelle.
- Acquérir la méthodologie du passage du Plan Comptable Général (PCG) aux IFRS et traiter l'ensemble des problématiques posées.
- Apprendre à traiter les impôts différés.
- Présenter les états financiers en IFRS.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation résolument orientée vers la mise en œuvre opérationnelle des IFRS
- Alternance de cas pratiques et de nombreux exercices interactifs
- Techniques de résolution de problèmes appliquées aux IFRS
- Utilisation du Design Thinking et du Mind Mapping

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres et collaborateurs comptables, consolidateurs, contrôleurs de gestion, auditeurs, directeurs administratifs et financiers, analystes financiers, responsables reporting

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal | | | | | Ville

Téléphone Fax

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF N° Siret |

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe) E-mail

Facturation/Règlement

☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal | | | | | Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv